

Candida auris



Mise à jour
06/11/2024

Informations relatives à
CHUV / Toutes spécialités

Epidémiologie

Agent infectieux

Candida auris (levure non-filamenteuse multi-résistante aux antifongiques)

Réservoir

Humains (peau, muqueuses, tube digestif, voies urinaires, voies respiratoires).

Environnement

Mode de transmission



Par contact direct, par exemple par des mains ou des gants contaminés, entre patients



Par contact indirect, par exemple par le biais d'objets contaminés (par exemple, brassard de tensiomètre, thermomètre) et de surfaces (par exemple, tables de chevet, barres de lit)

Période d'incubation

Variable

Durée d'infectiosité

Durée du portage (très variable:de quelques semaines à plusieurs mois)

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Hospitalisation :



Mesures Additionnelles Contact



Voir fiche ci-dessous

Ambulatoire interventionnel :



Mesures Additionnelles Contact



Voir tableau synthétique [secteurs ambulatoires interventionnels](#)

Ambulatoire non interventionnel :



Précautions Standard



Voir tableau synthétique [secteurs ambulatoires non interventionnels](#)

Placement

-  Chambre individuelle
 -  Cohortage possible (regroupement de plusieurs patients avec le même germe/même type de résistance)
-

Durée des mesures

-  Pendant toute la durée du portage du Candida Auris (selon indication de l'unité HPCI-CHUV)
-

Signalétique

-  Affiche A3 pour les visiteurs et affiche "entrée Mesures Additionnelles" sur la porte à l'extérieur de la chambre
 -  Chariot d'isolement avec surblouses devant la chambre
 -  Affiche "sortie Mesures Additionnelles" sur la porte à l'intérieur de la chambre
 -  Plaquette sur la potence du lit, à transférer sur la chaise lors de transport
 -  Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter avec du ruban adhésif rouge le périmètre d'isolement
 -  Avant intervention chirurgicale, indiquer les Mesures Additionnelles dans Digistat
-

Suivi microbiologique

-  Réadmission d'un patient connu : prélèvement de suivi par frottis des aisselles et des plis de l'aîne si dernier résultat > 30 jours
 -  Si 1er prélèvement de suivi négatif et dernier prélèvement positif > 6 mois, faire un 2ème puis un 3ème prélèvement de suivi à 7 jours d'intervalle
-

Soins de base

-  Toilette corporelle quotidienne avec des lingettes à la chlorhexidine (si toilette au lit) ou savon à la chlorhexidine (douche)
 -  En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier
-

Matériel de soins

-  Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
 -  Privilégier le matériel à usage unique
-

Circulation

Sorties hors de la chambre :

-  Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels. Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties au BH 08 ou à l'extérieur
-  Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés si plaies, désinfection des mains
-  Le fauteuil du patient ou tout autre dispositif est désinfecté au moyen d'une lingette imprégnée d'alcool ou de détergent/désinfectant avant la sortie de la chambre

- > Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient
- > Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient

Pour CUTR Sylvana :

- > Sortie de la chambre autorisée en absence d'infection pour :
 - > Physiothérapie, rééducation en accord avec l'unité HPCi-CHUV
 - > Pansements hermétiques
 - > Vêtements propres
 - > Désinfection des mains
 - > Manger en chambre, éviter les lieux communs
-

Visiteurs

- > Ne pas s'asseoir sur le lit
 - > Désinfection des mains en sortant de la chambre
 - > Surblouse seulement si participation aux soins
-

Transfert/sortie

- > Avertir le service/l'établissement de soins de destination
-

Autre



Si nouveau cas : distribuer la brochure d'information au patient

Mesures en cas d'épidémie



Cohortage possible lors d'épidémie



Se référer aux recommandations de l'unité HPCi-CHUV

Prise en charge des personnes contacts

Mesures



Enquête d'entourage selon recommandation de l'unité HPCi-CHUV



Se référer à la fiche micro-organisme : contact Candida Auris

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains



Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants



Non indiqués en systématique

-  A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)
-

Blouse de protection

-  Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat
 -  Pas nécessaire si simple passage dans la chambre)
-

Masque de soins

-  Non en systématique
 -  A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projection de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)
-

Lunettes de protection

-  Non en systématique
 -  A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)
-

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel

A la levée des Mesures Additionnelles :

-  Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre
 -  Eliminer le matériel non désinfectable (boites de gants, masques, lingettes, etc) présent en chambre
-

Lit et literie

-  Utiliser les sacs à linge usuels
-  Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre
-  Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

A la levée des Mesures Additionnelles :

-  Changer le lit et la literie
-

Environnement

-  Utiliser le détergent/désinfectant sporicide pour l'entretien quotidien de l'environnement direct du patient et des sanitaires (Tristel Fuse)
-  Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

A la levée des Mesures Additionnelles :

-  Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène avec le détergent/désinfectant sporicide
 -  Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.) avec le détergent/désinfectant sporicide
 -  Changement du rideau de lit ou nettoyage de la surface du paravent
 -  Trempage du rideau de la salle de bains
-

Déchets



Elimination des déchets selon les filières habituelles

Autre information

À consulter

<https://www.hpci.ch/prevention/fiches-techniques/contenu/nettoyage-et-d%C3%A9infection-de-l%E2%80%99environnement-direct-du-0>

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal



Oui, dès le premier cas